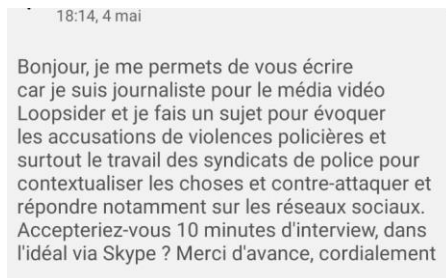




Comment un journaliste manipule l'information pour que le pouvoir ait une police aux ordres

David Perrotin est journaliste de Loopsider, qui n'aime pas les policiers, vu qu'[il s'offusque](#) que nous [remercions Dieudonné](#) pour nous avoir offert des masques. A moins que David Perrotin ne soit un défenseur des [décisions iniques du Conseil d'Etat](#) de la gestion du Covid-19 par l'Etat employeur ? Dans tous les cas c'est une personne malpolie qui ne signe pas ses sms, quand il écrit à notre secrétaire général :



Notre politique est de ne pas répondre aux messages non signés, car tout le monde peut se réclamer de tout et n'importe quoi. Nous n'avons donc pas donné suite.

Dans son [montage vidéo de propagande et non journalistique](#), il sous-entend que nous cherchons des excuses ou que nous demandons de contextualiser les propos racistes tenus par nos collègues, quand ils disent : « *un bicot comme ça, ça nage pas.* » A la différence des autres syndicats, qu'il a interrogé, il n'y a rien de plus faux, il suffisait à ce brillant journaliste d'aller sur notre site et de consulter notre [publication du 29 avril 2020](#) toujours en première page.

De même, il fait croire que nous relayons des fake-news comme synergie-officiers, alors même nous [avons dénoncé](#) l'exemple, qu'il donne.

Le clou du spectacle est atteint quand il donne la parole au secrétaire général du Syndicat des Commissaires de la Police Nationale, David Le Bars.

D'abord notre fin limier de David Perrotin a oublié de préciser que David Le Bars a [profité d'un duplex de 150m² à Puteaux dans une résidence étudiante](#), alors qu'il était commissaire de police. De même, un autre oubli fâcheux de notre champion de loopsider, les [propos de David Le Bars sur LCI](#) pour expliquer la mutilation de Manu, qui a perdu son œil le 16 novembre 2019 à la suite d'un tir de grenade : « *cette grenade n'est pas forcément tirée par les forces de l'ordre. Si elle est ramassée, elle peut aussi être lancée par un individu qui n'est pas dans les forces de l'ordre.* » Notre secrétaire général, [Alexandre Langlois, lui était à la marche pour Manu à Valenciennes, pour dénoncer les dérives de certains policiers](#) et ainsi que les propos de David Le Bars, qui essaye de couvrir ces actes illégaux.

Donc par une manipulation digne des plus grands services de propagandes, notre illusionniste David Perrotin conclue par « *il serait peut-être temps de réguler la parole des syndicats* », avant de laisser David Le Bars conclure en abondant dans son sens : « *il pourrait y avoir, pourquoi pas, une sorte de charte ou de doctrine sur la façon d'employer les mots et de parler de la police nationale. Et puis éventuellement ceux qui en sortent pourraient être rattrapés par du disciplinaire.* » Pourquoi vouloir du disciplinaire pour des infractions pénales ?

Explication avec, encore un oubli de David Perrotin. Le SCPN et David Le Bars veulent des sanctions disciplinaires contre les délégués des syndicats, qui dénoncent les dérives et les dysfonctionnements au sein de la police nationale. Car ceux sont des commissaires qui donnent les ordres, qui usent d'un management délétère et qui [protègent leurs carrières grâce à l'IGPN](#). Ce n'est pas pour rien que David Le Bars et son syndicat ont soutenu Christophe Castaner dans sa volonté de sanctionner disciplinaire nos délégués [Alexandre Langlois](#) et [Noam Anouar](#).

LE POLICIER ET SYNDICALISTE, NOAM ANOUAR, SUSPENDU POUR AVOIR DÉNONCÉ LES MANQUEMENTS AUX RÈGLES DE LA POLICE LORS DES MANIFESTATIONS

